Envoyé en préfecture le 18/02/2021
Reçu en préfecture le 18/02/2021
Affiché le
ID : 060-216004341-20210216-DELIB04_21-DE

Département de l'Oise
Arrondissement de Clermont
Commune de Mouy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2021

OBJET : Organisation du festival de jazz : « Mouy Jazz Festival » et demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et le Conseil Départemental.

L'an deux mil vingt et un,
le quinze février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence Monsieur Philippe MAUGER, Maire,

Etaient présents :
Monsieur MAUGER, Madame BRETON, Monsieur HAUTDEBOURG, Madame SEBIH, Monsieur BRUVIER, Madame CORFMAT, Madame BOUZAKNOUN (départ à 20h00), Monsieur NÉRIN, Madame LENOIR, Monsieur CORTÈS, Monsieur KANOUTÉ, Madame LACROIX, Madame BÉRAULT, Monsieur JOZEFOWICZ, Monsieur LAMAAIZI, Madame CROS, Monsieur DERUEM, Madame POULENARD, Monsieur MEUCCI, Monsieur LTEIF et Madame AFFDAL-PUTFIN (installé au point n°1).

Etaient absents :
Monsieur TERRIER, absent excusé ayant donné pouvoir à Madame CORFMAT.
Monsieur BARRIER, absent excusé ayant donné pouvoir à Monsieur MAUGER.
Madame BOUZAKNOUN (après 20h00), absente excusée ayant donné pouvoir à Madame SEBIH.
Madame MOREL, absente excusée ayant donné pouvoir à Monsieur NÉRIN.
Monsieur LOUIS, absent excusé ayant donné pouvoir à Madame BRETON.
Madame PINOT, absente excusée ayant donné pouvoir à Monsieur HAUTDEBOURG.
Madame ROUXEL, absente excusée ayant donné pouvoir à Madame CROS.

Madame SÉNÉCHAL, absente excusée.

Monsieur VERCOUSTRE, absent.

Madame Céline LENOIR est désignée secrétaire de séance.

Publié le : 05/11/2025 16:08 (Europe/Paris)
Par : Service Communication de Mouy
https://www.mouy.fr/documents_administratifs/43668

Envoyé en préfecture le 18/02/2021
Reçu en préfecture le 18/02/2021
Affiché le
ID : 060-216004341-20210216-DELIB04_21-DE

Le Conseil,

Considérant la volonté de la municipalité d'organiser un festival de jazz manouche,

Considérant le festival de jazz se déroulera le 28, 29 et 30 mai 2021,

Considérant que la programmation complète est en cours de finalisation,

Considérant que cet événement permettra aux passionnées et aux curieux de participer à de nombreux concerts de groupes connus et locaux en découvrant de nombreux instruments issus de courants musicaux variés, notamment de jazz,

Considérant que la commune de Mouy souhaite soutenir le projet afin de :

- ❖ faire découvrir aux publics mouysards la richesse de plusieurs styles musicaux dont le jazz à travers une programmation artistique de qualité,
- ❖ fédérer les habitants autour d'un évènement musical et festif.

Considérant le possible concours financier de l'Etat par le biais des services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles,

Le rapport de Monsieur le Maire entendu,

Délibère

Article 1 : Autorise Monsieur le Maire à solliciter et conventionner avec tous les partenaires nécessaires à l'organisation d'un tel festival.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire à engager toutes les démarches permettant la recherche de soutiens financiers auprès de tous les partenaires possibles, notamment la DRAC et le Conseil Départemental.

Article 3 : Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ces demandes et d'engager toutes les démarches nécessaires.

Article 4 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Clermont, à Monsieur le Directeur Régional des Affaires Culturelles, à Madame la Présidente du Conseil Départemental, à Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Mouy, à Madame le Receveur Municipale de la Ville de Mouy pour exécution, et publiée conformément à la législation et la réglementation en vigueur.

Nombre de votants : 27
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0
Adopté à l'unanimité

Publié le : 05/11/2025 16:08 (Europe/Paris)
Par : Service Communication de Mouy
https://www.mouy.fr/documents_administratifs/43668

Envoyé en préfecture le 18/02/2021
Reçu en préfecture le 18/02/2021
Affiché le
ID : 060-216004341-20210216-DELIB04_21-DE

Date de convocation : 05/02/2021
Date de l'affichage : 16/02/2021
N° : 04/21

Le Maire soussigné, ATTESTE
Que la présente délibération a été reçue
En sous-Préfecture le :

Publié le :

Pour le Maire et par délégation
la Directrice Générale des Services

Laetitia LHERMITTE

Le Maire,



Philippe MAUGER
Vice-président du Pays du Clermontois

Publié le : 05/11/2025 16:08 (Europe/Paris)
Par : Service Communication de Mouy
https://www.mouy.fr/documents_administratifs/43668